

L'assurance maladie... comment ça marche ?

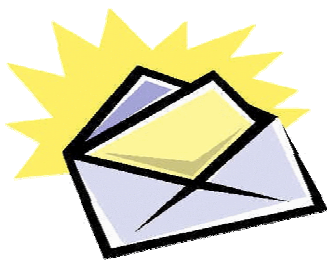
Deux processus qui dépendent du fonctionnement du cabinet médical / hôpital.

1.

Le médecin ou l'hôpital envoie directement à mon assurance maladie la facture.



L'assurance maladie paie le médecin ou l'hôpital. Ensuite, elle me facture la somme qui reste à payer de **ma franchise annuelle** (voir mon contrat d'assurance) et les **10% qu'elle ne prend pas en charge**. L'assurance m'envoie un décompte chez moi avec le montant à payer.



Je paie le décompte de l'assurance et je le transmets au CSR pour remboursement. **Ou**, je le transmets directement au CSR qui procédera au paiement.

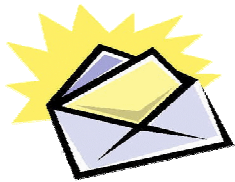


2.

Le médecin ou l'hôpital m'envoie la facture à mon domicile.



J'envoie le double de la facture pour remboursement à l'assurance maladie. Chez Assura, j'envoie mes factures seulement quand j'ai atteint le montant de la franchise.



L'assurance me rembourse en général 90% de la facture. L'argent est envoyé sur mon compte. Je reçois un décompte de l'assurance maladie.



Je paie la facture originale du médecin.



Je transmets la preuve du paiement de la facture et le décompte de l'assurance maladie au CSR. Nous vous rembourserons la partie non prise en charge par l'assurance.

